

# CHEVINAY

## Bulletin municipal

DÉCEMBRE 2020



## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE

- p. 3 Mot du Maire
- p. 4-5 Du côté de l'équipe municipale
- p. 6-7 Budget
- p. 8-9 Commission Travaux et Fleurissement
- p. 10-11 Commission Environnement
- p. 12 Commission Communication et Culture
- p. 13 Commission Urbanisme et PLU
- p. 13 Centre Communal d'Action Sociale
- p. 14-15 Commission Vie scolaire et Affaires sociales
- p. 16 État civil 2020
- p. 17 Autour du patrimoine historique et naturel
- p. 18 Permis de construire 2020 - Déclarations préalables 2020

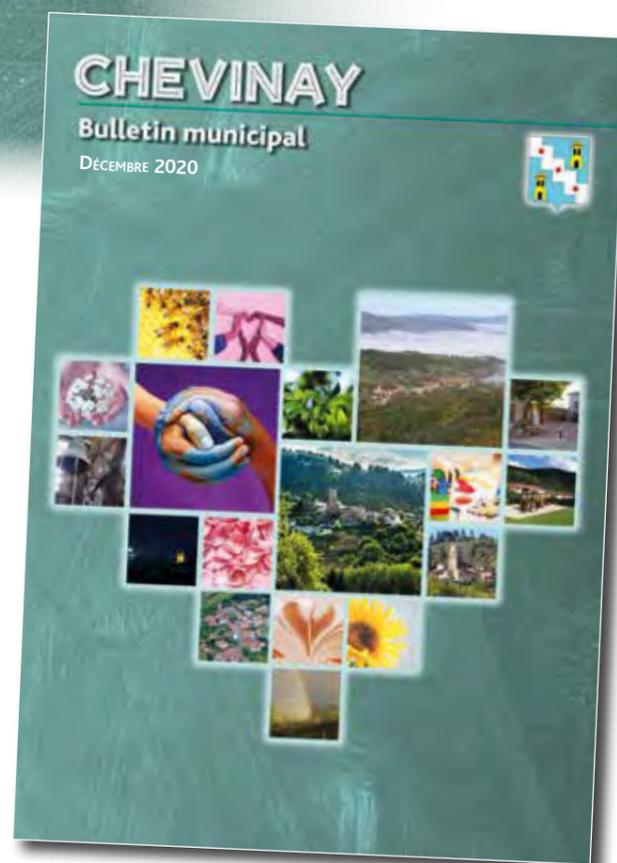
### VIE DES ASSOCIATIONS

- p. 19 Société de Chasse
- p. 20-21 Bibliothèque
- p. 22 Les Sapins Verts
- p. 22 Pension Kouyen Diasso
- p. 23 Classes en 0
- p. 23 Chorale A Tout Chœur
- p. 24 Les P'tits Loups de Chevinay
- p. 24 La Gaule Chevinoise
- p. 25 Chev'in Sport
- p. 26 Le Comité des Fêtes
- p. 27 La Compagnie Fartfeulu
- p. 27 La MJC de St-Pierre-la-Palud

### INFOS PAYS DE L'ARBRESLE

- p. 28 ADMR
- p. 28 Le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle
- p. 29 APHRA
- p. 29 Grain de sel

### p. 30-31 PHOTOS D'ECOLE



**CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU  
DU BULLETIN MUNICIPAL :**  
*Démarches administratives*  
*Renseignements pratiques*  
*Agenda des manifestations 2021*  
*Fiche d'inscription à la bibliothèque*  
*Contacts associations*

Conception et impression : Imprimerie EGF & CIM - 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76  
E-mail : [egf-imprimerie@orange.fr](mailto:egf-imprimerie@orange.fr) - [www.imprimerie-egf.fr](http://www.imprimerie-egf.fr)



## MOT DU MAIRE

# MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Cette année calamiteuse marquée par la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales sévères s'achève. Bien que contraints, nous avons accepté de réduire nos déplacements, de surseoir aux rendez-vous conviviaux, de reporter nos repas au restaurant et nos sorties culturelles. Nous avons modifié nos pratiques au travail ou dans nos associations, intégré des règlements de plus en plus pesants, porté le masque encore et encore. Tout cela, nous l'avons fait, nous le faisons et nous le ferons probablement encore en 2021 dans un esprit de solidarité, pour protéger autrui, pour éviter que notre système de santé s'effondre. Nos libertés sont mises à mal et, avec bonne ou mauvaise grâce, nous adoptons les comportements civiques requis par la situation. Heureusement, nous reste la liberté de penser, d'évaluer les politiques menées, de nous informer, de peser le pour et le contre, de nous faire une opinion.

Cette **liberté de penser**, un des principes sur lesquels s'est fondée notre démocratie, certains voudraient nous en priver en s'attaquant maintenant à notre école, à ses programmes, à ses objectifs d'émancipation des citoyens, en assassinant un enseignant.

A Chevinay comme ailleurs, l'école communale est le lieu où se transmettent des savoirs fondamentaux dans le respect de la personnalité de chaque enfant, où s'acquiert la culture du beau et du vrai, où est stimulée l'envie d'apprendre et de faire, où se forment les esprits critiques. Le conseil municipal œuvre en permanence pour mettre à la disposition de l'équipe éducative

un outil de travail adapté à sa mission. Je suis de tout cœur aux côtés des enseignants et de nos agents municipaux. Je n'oublie pas les associations du village dont les membres mettent toute leur énergie à partager leur passion, à promouvoir des actions culturelles et sportives dans l'échange et la convivialité.

Notre liberté, c'est aussi celle d'avoir une religion ou de n'en pas avoir. Notre république laïque la garantit. Par un autre lâche attentat où trois personnes ont été assassinées au sein d'une église, certains voudraient agir sur nos consciences. Tout républicain, croyant ou non, ne peut que s'en émouvoir. Décidément, cette fin d'année est bien triste.

Dans l'attente de jours meilleurs et toujours bien décidé à œuvrer avec vous tous pour une société éclairée où chacun peut trouver sa place, je suis persuadé qu'un petit village comme Chevinay a un rôle à jouer dans notre quête jamais aboutie de **Liberté, d'Égalité et de Fraternité**.

**Je garde l'espoir de vous retrouver bientôt autour de beaux projets partagés et vous souhaite une année 2021 tournée vers un avenir plus serein.**

*Richard CHERMETTE, Maire*



## Du côté de l'équipe municipale

### Présentation des trois adjoints au maire



**Frédéric PAULOIS**

1<sup>er</sup> adjoint  
en charge de l'environnement,  
du patrimoine,  
des affaires culturelles  
et des réseaux

« Je me suis installé avec ma compagne dans le village en 2007, en appréciant immédiatement l'ambiance du village. En 2014, j'ai souhaité intégrer le conseil pour en savoir plus sur la vie d'une commune, sa gestion, ses compétences et toutes les dimensions techniques à l'œuvre car c'est un aspect qui m'intéresse beaucoup. Le mandat précédent a été marqué à mon sens par de la bienveillance, un plaisir à travailler ensemble pour la commune et c'est pourquoi, désormais en retraite, j'ai décidé de me réengager en 2020 et d'accepter le poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Après l'élection, nous nous sommes rapidement répartis les missions entre les trois adjoints à partir des périmètres sur lesquels nous souhaitons nous engager. Ce qui me passionne, c'est la nature, l'environnement dans toutes ses dimensions, de la prévention aux approches plus techniques de préservation. A Chevinay, j'observe beaucoup de convivialité et d'entraide. Le village est dynamique, beaucoup d'habitants participent aux événements, donnent la main, aiment se retrouver pendant les Classes, la fête des caisses à savon, les fêtes de quartier, etc ; c'est ce qui fait le charme de notre commune. J'aimerais au cours de ce mandat sensibiliser davantage le plus grand nombre à la question de la préservation de l'environnement, la gestion des déchets, le soin qui doit être porté à la nature environnant notre commune, aux sentiers forestiers et développer, je l'espère, des projets à dimension pédagogique et participative autour de ces sujets. »



**Christian DERBOUL**

Adjoint  
en charge des travaux,  
voiries, services techniques,  
bâtiments

« J'ai accepté de prendre ce poste d'adjoint au maire pour ce mandat, après avoir participé au mandat précédent, car je me suis engagé depuis de nombreuses années sur le volet travaux de Chevinay. Je connais les équipements, les caractéristiques et besoins, et c'est une continuité pour moi de participer aux missions liées à cette commission. Au quotidien cela représente plusieurs aspects liés à la vie et l'entretien de notre village. Cela passe d'abord par des "listes à la Prévert", c'est-à-dire un long travail, indispensable, de recensement des besoins, de veille, de contrôle des équipements pour éventuellement planifier des interventions, des réparations, des travaux, ou de l'entretien s'agissant des bordures, sentiers, chemins communaux, massifs, etc. Certains travaux peuvent être anticipés et d'autres relèvent d'aléas, d'imprévus. Pour faire remonter les besoins, chacun peut avoir un rôle à jouer, les conseillers sont à l'écoute, ils sont le prolongement de l'expression citoyenne, pour ce qui relève du domaine public bien sûr. Nous nous employons à entretenir et améliorer le patrimoine de la commune à moindre coût, nous nous efforçons en la matière d'avoir une gestion économe, de nous appuyer aussi sur les compétences internes lorsque cela est possible. Notre village a un vaste périmètre de sentiers, nous ne pouvons pas être partout bien sûr mais il est important d'être attentifs aux usages et entretiens des bâtiments communs, école, bibliothèque, salle des associations, salle des fêtes, ancien lavoir, mairie, etc. Notre village a beaucoup de charme et certains équipements, comme la fontaine, représentent un vrai point d'attractivité : les cyclistes, les randonneurs s'y arrêtent. La Piessarde également est un point d'intérêt. »



**Françoise LEMERLE**

Adjointe  
en charge des affaires scolaires  
et sociales, de la communication  
et de la culture

« Je me suis installée dans la commune de Chevinay en 1996, et ai rejoint le conseil lors du mandat précédent. J'ai pu observer, prendre la mesure de la tâche (qui est importante) et j'ai accepté de prendre ce poste d'adjointe au maire car je suis retraitée depuis peu et donc plus disponible. Accompagner le fonctionnement de l'école est pour moi primordial. Il est important que cette dernière soit pérenne et soutenue. Une école dans un village est synonyme de vie, de dynamisme. Cela renforce un lien social, intergénérationnel, culturel, et tout simplement cela amène de la joie dans les rues ! L'enfance est un moment capital dans le développement de l'individu ; nous devons être attentifs et lui offrir le plus de stimulations possibles. Nous travaillons en très bonne entente avec les équipes de l'école, nous sommes à l'écoute des besoins matériels et au-delà, et nous avons travaillé de façon concertée et réactive au fil de cette année de crise sanitaire bien sûr. Il s'agissait de répondre aux besoins spécifiques, réaliser des achats adaptés. Nous avons la chance à Chevinay d'avoir des enseignants engagés et une équipe d'appui, en la personne de Sandrine PONS et Véronique SAPET, très efficaces et indispensables au fonctionnement de nos classes multi-niveaux. Un autre axe de travail est construit autour du CCAS, il permet d'être en relation avec les structures externes à la commune qui peuvent être aidantes en cas de difficultés pour certains d'entre nous. »

### L'équipe municipale et la secrétaire de mairie



**Marielle ENGELDINGER**

Commissions  
Communication et Culture,  
Vie scolaire



**Yoan LÉVITE**

Commissions  
Travaux et Fleurissement,  
SYDER



**Sophie DOURS**

Commissions Travaux et  
Fleurissement, Environnement,  
SIDESOL, Comité des fêtes



**Emmanuelle SECCIA**

Commissions Communication  
et Culture, Environnement,  
Vie scolaire



**Florian DOUHERET**

Commissions Travaux et  
Fleurissement, Environnement,  
SIDESOL



**Liliane DENIS**

Commissions Urbanisme,  
Travaux et Fleurissement



**Louis PASCUAL**

Commissions Urbanisme,  
SIDESOL, Vie scolaire



**Catherine DUCROUX**

Commissions Communication  
et Culture, Environnement



**Patrick JOLIVET**

Commission Urbanisme,  
Comité des fêtes



**Virginie LAMONTAGNE**

Commissions Communication  
et Culture, Environnement,  
Vie scolaire



**Jean-Baptiste COUSIN**

Commissions Urbanisme,  
Vie scolaire, Environnement



**Linda SEGALEN**

Secrétaire de mairie

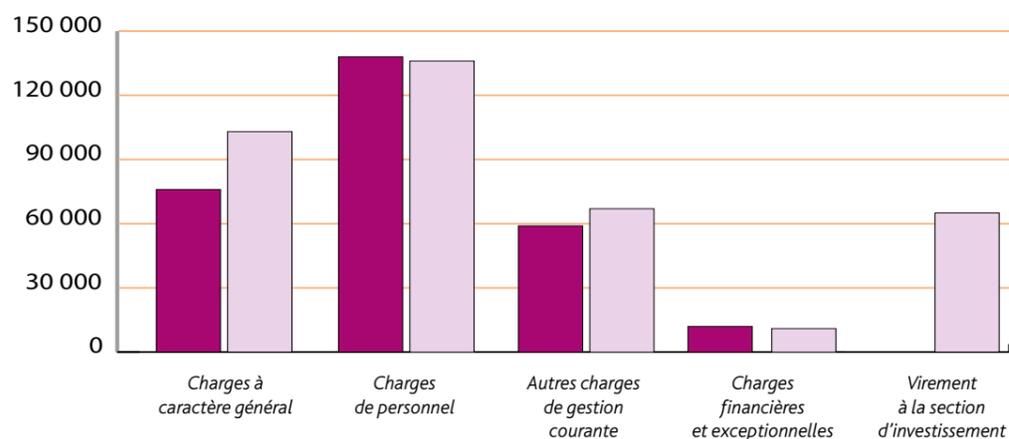
# BUDGET

Comparatif budget réalisé 2019 et budget prévisionnel 2020 (en euros)

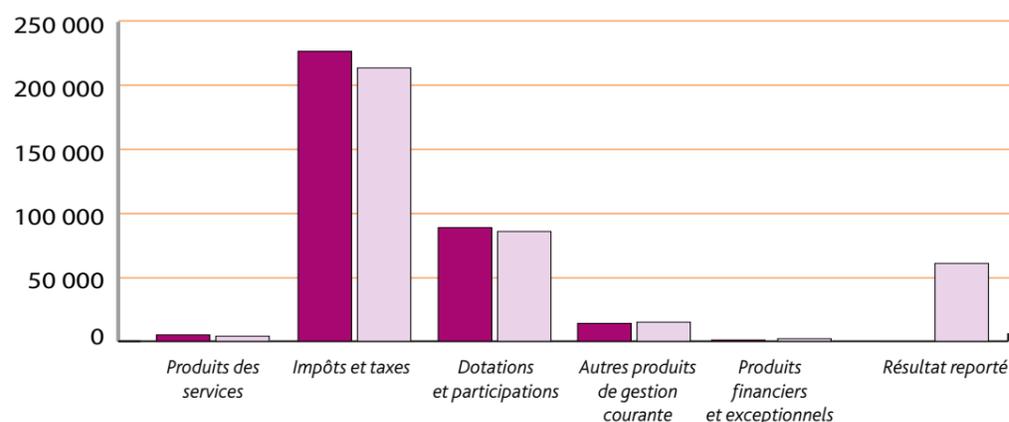
■ Réalisé 2019 ■ Prévisionnel 2020



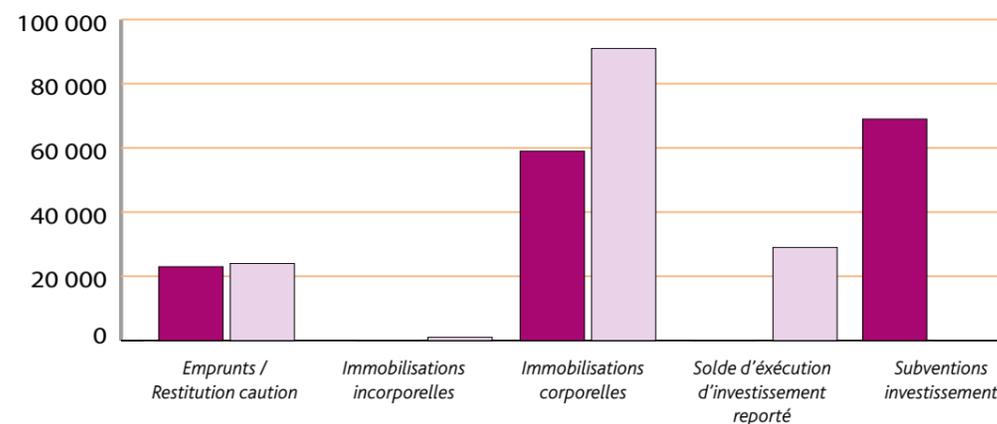
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	286 408,38	384 198,20
	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
Charges à caractère général	76 270,13	103 883,00
Charges de personnel	138 441,13	135 970,00
Autres charges de gestion courante	59 651,39	67 319,00
Charges financières et exceptionnelles	12 045,54	11 369,86
Virement à la section d'investissement	0,00	65 656,34



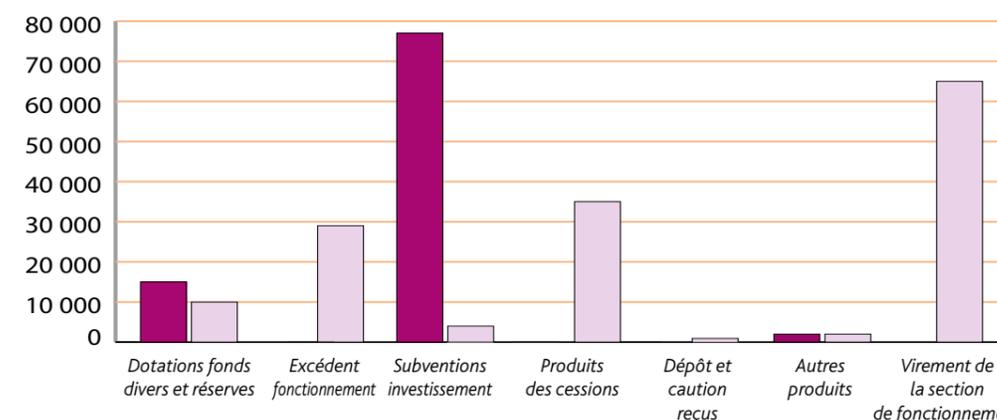
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	337 013,62	384 198,20
	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
Produits des services	4 532,32	4 095,00
Impôts et taxes	227 771,13	214 503,00
Dotations et participations	89 112,65	86 688,00
Autres produits de gestion courante	14 850,28	15 500,00
Produits financiers et exceptionnels	747,24	1 927,00
Résultat reporté	0,00	61 485,20



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	152 423,91	145 916,25
	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
Emprunts / Restitution caution	23 227,34	23 895,05
Immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00
Immobilisations corporelles	59 207,95	91 799,29
Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00	29 221,91
Subventions d'investissement	69 988,62	0,00



RECETTES D'INVESTISSEMENT	93 629,60	145 916,25
	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
Dotations fonds divers et réserves	14 907,98	9 978,00
Excédent fonctionnement	0,00	29 221,91
Subventions d'investissement	77 286,62	4 175,00
Produits des cessions	0,00	35 000,00
Dépôt et caution reçus	0,00	450,00
Autres produits	1 435,00	1 435,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	65 656,34





# COMMISSION TRAVAUX ET FLEURISSEMENT

La **commission Travaux** est constituée de cinq membres : Liliane DENIS, Christian DERBOUL, Florian DOUHERET, Sophie DOURS, Yoann LÉVITE.

Cette commission veille au **bon fonctionnement des bâtiments, des équipements et de la voirie de la commune**, ce qui nécessite plusieurs types d'actions :

- L'entretien courant.
- Les opérations ponctuelles de gros entretiens et de réparations (élagage, remise en état des poteaux incendie...).
- Des grands travaux organisés sous forme de projets comme par exemple :
  - la rénovation de la grange,
  - l'amélioration de la salle des fêtes,
  - la sécurisation de la départementale au niveau du Micollet,
  - les réparations de l'église,
  - etc.

## Amélioration de la salle des fêtes

Travaux déjà réalisés :

- ouverture du mur entre salle des fêtes et ancien cercle,
- rénovation totale des toilettes,
- peinture en chantier participatif.

Des travaux sont envisagés dans l'ancien cercle :

- rénovation du sol et du plafond,
- peinture des murs à l'identique de la salle des fêtes (chantier participatif ?).

Une modernisation de la cuisine est également programmée, avec pose de carrelage, renouvellement du mobilier et réagencement de l'espace.

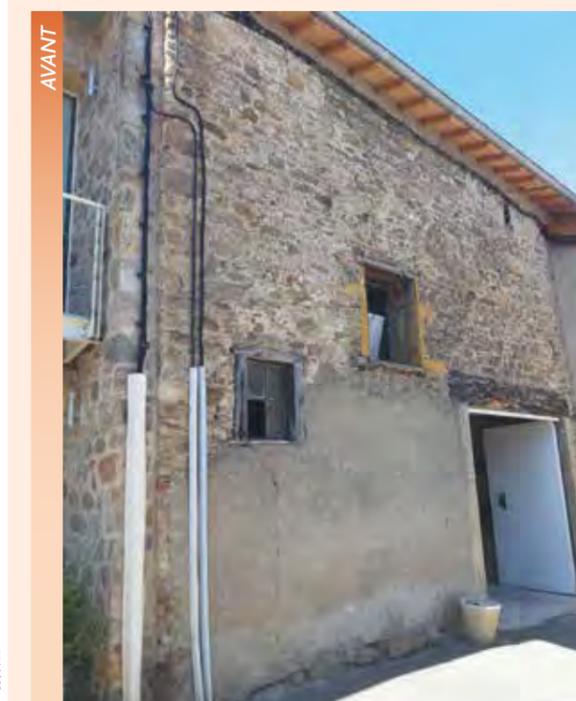
Ces travaux sont réalisés afin d'offrir un bon niveau de service dans l'attente du projet d'agrandissement de la salle des fêtes.

## Rénovation de la grange

La rénovation de ce bâtiment a pour but d'offrir de l'espace pour le matériel des associations et un garage pour les véhicules de la commune. La première opération a été le remplacement de la toiture et le remplacement du plancher de l'étage par une dalle en béton. La deuxième opération qui vient de s'achever est l'aménagement du local, le remplacement du portail et la reprise de la façade. Dans l'esprit de partage des bonnes idées, les membres de la commission travaux sont à l'écoute de chacun.



La commission **Travaux** et **Fleurissement** de Chevinay travaille à l'entretien et à la réparation des bâtiments et équipements municipaux, des lieux de vie et sentiers de la commune. Elle veille à répertorier et suivre les différents travaux entrepris sur les bâtiments communaux, la voirie, le domaine public et privé de la commune, participe aux définitions des besoins en matière de bâtiments communaux, de travaux d'entretien, de leur planification et de leur répartition. Elle gère les achats et stocks nécessaires pour cela. Elle participe aux travaux d'embellissement et fleurissement de la commune, dans le respect de l'écologie ou de l'économie d'énergie.



Rénovation façade de la grange à côté de la mairie



La **commission Fleurissement** a pour objectif d'**embellir le village en plantant et entretenant des végétaux décoratifs** (fleurs et arbustes).

Pour cela, la commission doit définir, en liaison avec le Conseil municipal, les implantations et faire le choix des végétaux. Ces choix doivent prendre en compte les contraintes financières et les conditions climatiques, pour obtenir le meilleur résultat possible avec des coûts maîtrisés. La commission doit ensuite mettre en œuvre les choix retenus.

Les différentes actions à mener sont :

- Plantation des bulbes et arbustes à l'automne.
- Plantation des plantes annuelles au printemps.
- Arrosage printemps, été, automne.

La commission fleurissement est ouverte à tous les villageois.

Si vous souhaitez participer à l'embellissement du village, faites-vous connaître auprès de la mairie ou auprès de Christian DERBOUL au 06.07.27.88.42.

# COMMISSION ENVIRONNEMENT

Lors des premières réunions du conseil, l'équipe municipale a identifié plusieurs commissions dont une en charge de la démarche environnementale.

Cette commission composée de huit conseillers s'inscrit dans les actions identifiées dans la mandature précédente et s'est donné comme ambition, de travailler autour de cinq axes :

- Préservation de la faune et de la flore.
- Réduction des déchets et gestion du tri.
- Réduction des consommations, amélioration des bilans carbonés, développement durable.

- Préservation du réseau de chemins ruraux.

- Mobilités.

Avec comme volonté d'intégrer les enfants de la commune à cette démarche écocitoyenne.

Notre commune est également représentée aux réunions sur le thème de l'environnement organisées par la Communauté de Communes. Cette proximité nous permet d'être informés et présents dans les actions proposées par la CCPA.

Après six mois d'existence et dans ce contexte sanitaire si problématique, notre commission Environnement s'est réunie trois

fois et a proposé plusieurs actions :

- Contribution active à la journée "Nettoyons la nature".

- Animation autour de la gestion des déchets : cette matinée proposée aux élèves de notre école a été très appréciée.



*Lors de cette opération de collecte des déchets, nous avons constaté que notre village est relativement propre, c'est plutôt une bonne nouvelle ! Ce n'est malheureusement pas le cas des départementales en proximité de notre commune, qui recèlent des trésors insoupçonnés.*



Ces deux actions ont rencontré un vif succès et ont permis de sensibiliser l'ensemble des participants à la préservation de la nature et à la gestion des déchets.

Le prochain challenge est la construction d'hôtels à insectes avec une importante contribution des enfants de la commune. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Pour 2021, nous proposons deux axes de travail :

- le premier concerne la gestion des déchets, leurs réductions et leurs valorisations,
- le second s'articule autour d'une démarche solidaire sur le périmètre de la commune.



Journée "Nettoyons la nature" le 26 septembre 2020

Si vous avez des idées et/ou suggestions en lien avec ces deux thèmes, venez vous exprimer et participer aux réunions de la commission, vous êtes les bienvenu(e)s. Enfin, la commission Environnement est heureuse de vous présenter son logo qui sera présent lors de nos communications (voir en bas de page).

## Tous concernés

*Quelques incidents ou dégradations ont été constatés ces derniers mois, souvent à proximité de l'école et de la bibliothèque. Cette photo montre l'adjoint technique Fabien IMBACH mobilisé pour nettoyer des souillures sur les murs et la porte de l'école, autant de temps qu'il ne consacre pas à l'entretien du village...*

*Ces incivilités sont donc à regretter.*



La commission Environnement de Chevinay travaille à la préservation de la faune et de la flore, du réseau de chemins ruraux, à la réduction des déchets et à la question des mobilités.

Elle inscrit son action dans le cadre d'une politique énergétique de réduction des consommations, d'amélioration des bilans carbonés et de développement durable. Cette nouvelle commission accompagne la démarche environnementale au sein de la commune et veille à développer des actions en cohérence avec les orientations définies.





## COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE

La **commission Communication et Culture** souhaite proposer une palette d'outils d'information étoffée, diversifiée et adaptée aux habitants selon leurs habitudes. Ces supports relayent les informations utiles de la commune, des associations, des communes et actualités utiles environnantes, et proposent une visibilité sur les activités culturelles autour de nous.

Les supports d'information sont les suivants :

- **Site internet** de la Mairie de Chevinay : <http://www.mairie-chevinay.fr/>
- **PanneauPocket** pour suivre les publications d'actualité et recevoir des notifications.
- **Page Facebook "Village de Chevinay"** lancée en juin 2020, elle compte aujourd'hui plus de 180 abonnés.
- **"Trait d'Union"** interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire et de l'annulation de nombreux événements. Remplacé en septembre par une lettre d'informations électronique.
- **Bulletin municipal annuel** (paraît en décembre chaque année).



*Panneau Pocket : application gratuite qui permet de recevoir sur son téléphone ou sur son PC des informations et actualités*

*Ces supports d'informations sont à la disposition des Chevinois et vous pouvez contacter l'équipe de la commission (via l'adresse contact de la mairie) pour faire passer vos informations ou suggestions.*



*Facebook : page d'accueil du village*

Pour recevoir les courriels de la mairie, n'hésitez pas à adresser une demande à **Linda SEGALEN** : [contact@mairie-chevinay.fr](mailto:contact@mairie-chevinay.fr)



La **commission Communication et Culture** est chargée de l'information et de la communication en direction de la population et de la visibilité des actions culturelles sur la commune et ses environs. Elle s'emploie à rendre visibles les actions conduites par le conseil, à partager toutes les informations utiles aux Chevinois, relatives à la vie scolaire, associative, culturelle, à l'environnement et à la gestion pratique et administrative. Elle décline des supports d'information (bulletin municipal, Traits d'Union, site internet, page Facebook, etc). Cette commission développe des actions de communication en lien avec les orientations du conseil municipal.



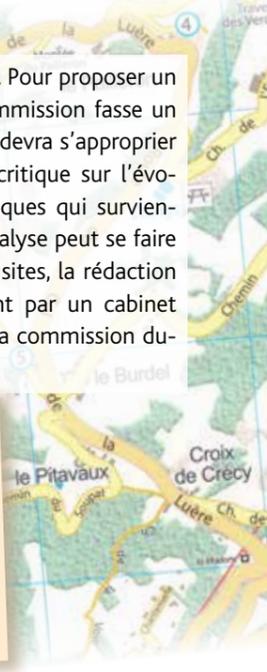
## COMMISSION URBANISME ET PLU

Notre **Plan Local d'Urbanisme** a 10 ans. Le travail des membres de la **commission Urbanisme** consistera à proposer au conseil municipal un projet de révision, une mise à jour en quelque sorte. Le PLU est le document qui prescrit les règles d'urbanisme s'imposant à tous. Elles sont issues de notre vision collective de l'avenir de la commune mais devront intégrer les prescriptions issues des diverses lois qui s'imposent depuis. Certains territoires ont d'ores et déjà opté pour le passage en PLUI (intercommunal). Ce n'est pas notre vision au sein de la Communauté de Communes, et le conseil municipal de Chevinay s'est

déclaré contre une intégration à court terme. Pour proposer un projet cohérent, il faudra d'abord que la commission fasse un état des lieux de l'existant. Chaque membre devra s'approprier le PLU précédent. Il devra avoir un regard critique sur l'évolution du village et anticiper les problématiques qui surviendront dans les prochaines années. Si cette analyse peut se faire en interne lors de réunions et de visites sur sites, la rédaction du document nécessitera l'accompagnement par un cabinet d'urbanisme. Cette mission devrait occuper la commission durant toute l'année 2021.



La **commission Urbanisme et PLU** a pour rôle l'instruction des différents permis d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux, d'aménagement). C'est elle qui est en charge des orientations et organisations du territoire suivant le PLU (Plan Local d'Urbanisme). La commission s'occupera pour ce mandat de la révision du PLU. Il s'agira pour elle d'étudier les évolutions souhaitables pour l'avenir de notre village, tant du point de vue de son développement que des éventuelles modifications de ses règles d'urbanisme et de les transcrire dans notre règlement.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



En cette année si particulière, le conseil municipal a voté une **augmentation significative de la somme allouée au fonctionnement du CCAS** afin que celui-ci soit capable de répondre à d'éventuelles demandes d'aide en urgence. Le CCAS a poursuivi ses actions en subventionnant, comme à son habitude, les associations actives sur son territoire dans le domaine de l'aide sociale, l'ADMR, l'APHRA et Solidarité Partage. En fait, c'est la mobilisation de tous les Chevinois qui a permis aux plus fragiles ou aux plus isolés d'entre nous de passer le cap difficile du confinement. Je crois qu'on peut tous être satisfaits de l'état d'esprit collectif qui a prévalu. Je remercie encore tous ceux qui ont proposé leurs services, donné des masques, veillé sur nos aînés. En cette fin d'année, le tradition-

nel repas du CCAS n'a pas pu avoir lieu. Le portage de colis à domicile par une petite équipe masquée n'a pas remplacé les festivités mais a donné néanmoins l'occasion de sympathiques échanges comme prémices des fêtes de Noël. Afin d'en simplifier la gestion et comme la loi "Nôtre" le permet dans les petites collectivités de moins de 1500 habitants, en accord avec les membres du CCAS, le conseil municipal a décidé de dissoudre ce dernier pour l'intégrer dans le budget communal. En termes d'action, cela ne change rien. Les décisions se prendront avec les Chevinois volontaires pour participer à un comité consultatif.

*Richard CHERMETTE, président du CCAS*



*Repas 2019*



# COMMISSION VIE SCOLAIRE ET AFFAIRES SOCIALES

La rentrée scolaire et le démarrage de l'année scolaire se sont bien déroulés à Chevinay.

L'école accueillait cette année un **nouvel enseignant, Patrice COQUARD** en charge des classes de CP, CE1 et CE2. Il témoigne de la qualité de l'accueil des équipes, des bonnes conditions de travail et d'organisation et de l'appui, exceptionnel selon lui, apporté par les agents Sandrine PONS et Véronique SAPET pour accompagner le travail auprès de ces classes multi-niveaux.



Patrice COQUARD



Claire PIROIRD

Pour l'équipe pédagogique, on compte toujours sur Claire PIROIRD qui est en charge des classes de CM1 et CM2 et de la directrice Carole CHARRET, qui s'occupe des maternelles. 2020 est une année complexe, qui a été marquée par des relations régulières entre l'équipe éducative et l'équipe municipale, afin d'accompagner au mieux les conditions sanitaires nécessaires et le

protocole à mettre en place et à adapter selon les dispositions en cours.

La directrice a témoigné au cours de l'été du lien qui avait été correctement maintenu avec les élèves pendant le confinement pour une bonne continuité pédagogique, et témoigne aujourd'hui qu'un accompagnement adapté a été mis en place pour s'assurer que les fondamentaux attendus soient bien acquis pour ces élèves chevinois.

Lors de la **fête de fin d'année 2019-2020**, organisée à l'école le 3 juillet dernier dans les conditions sanitaires requises, les huit élèves qui ont depuis rejoint le collège ont reçu des mains du maire le traditionnel sac contenant livres, calculatrice et dictionnaire, ainsi qu'un chèque-cadeau offert par Les P'tits Loups de Chevinay.

Ce moment a également permis de saluer l'engagement depuis de longues années de Mesdames Monique GOUBIER et



De gauche à droite : Sandrine PONS, Carole CHARRET et Véronique SAPET

Anne-Marie LARCHIER, qui ont animé depuis les années 2000 des séances de contes et de découvertes lecture à la bibliothèque pour de nombreux enfants passés par l'école de Chevinay.

Monique GOUBIER a déclaré aux enfants : « *J'ai l'impression d'avoir toujours été à l'école !* » Cette ancienne élève de Chevinay, qui faisait une heure de marche chaque jour pour rejoindre l'école depuis les Verchères, a été institutrice de maternelle à Lyon et a organisé pendant 20 ans des animations à l'école de Chevinay.

Anne-Marie LARCHIER l'a rappelé : « *Nous avons créé avec Monique GOUBIER en 1996 la bibliothèque de Chevinay et animé dès les années 2000 des séances de découverte des livres avec les enfants, des animations et jeux autour de la lecture.* »



Anne-Marie LARCHIER et Monique GOUBIER



Parmi les activités de l'école au cours du deuxième semestre 2020, notons l'**opération "La Grande Lessive"** affichée le 16 octobre dernier, avec les réalisations des enfants autour du thème "Inventons nos histoires".

Le 1<sup>er</sup> octobre, les élèves de maternelle, CP, CE1 et CE2 de l'école de Chevinay ont participé à une **animation proposée par la Communauté de Communes autour de la gestion des déchets, avec présentation et visite du camion de collecte.** L'occasion de parler du tri sélectif et de tout ce qui peut être recyclé et transformé : les enfants ont appris par exemple que l'on pouvait fabriquer des polaires avec du plastique ou encore des trottinettes avec des canettes ! Les agents ont présenté les règles du recyclage du carton, du verre, du fonctionnement des poubelles noires, et l'importance d'apporter le verre dans les bennes de recyclage prévues.



La commission **Vie scolaire** et **Affaires sociales** accompagne et suit toutes les demandes liées à la vie scolaire. Elle s'occupe d'entretenir et de faire évoluer qualitativement l'école et de répondre aux besoins, en concertation avec les acteurs de la communauté éducative. A ce titre, elle programme les investissements nécessaires et assure la gestion courante du patrimoine qui lui est affecté. Elle dote l'établissement scolaire des équipements, du matériel et des fournitures nécessaires. Elle accompagne également l'action sociale.



# ÉTAT CIVIL 2020

## Naissances



- 14 avril : Fleur HALLIER
- 11 mai : Lya COIN
- 18 mai : Louise CARCAT JOLY
- 4 septembre : Esteban GUTIERREZ DOMINGUEZ
- 26 septembre : Melvin AIT SAID
- 2 décembre : Emma BODY



Fleur HALLIER

Lya COIN

Melvin AIT SAID

## Mariage



- 5 septembre : Franck IMBACH et Raphaële DURR

## Décès



- 13 février : Paulette PACALLIER
- 1<sup>er</sup> novembre : Paul GIROUD

### Section des anciens combattants et prisonniers de guerre (ACPG/CATM de Chevinay)

#### Décès d'André CHATELARD

Le 5 novembre 2019, les membres de la section CATM de Chevinay et des représentants des sections du canton de L'Arbresle avec leurs drapeaux, ainsi que le président cantonal Paul CORMORÈCHE étaient réunis pour les obsèques d'André CHATELARD.

Appelé sous les drapeaux au printemps 1961, André CHATELARD rejoint l'Algérie en juillet de la même année. Il est affecté au 3<sup>e</sup> régiment de Zouaves, unité chargée d'assurer la sécurité de convois ferroviaires. Nommé Caporal, il achèvera son service au sein de la 952<sup>e</sup> Compagnie d'acconage et sera libéré de ses obligations en décembre 1962, après 21 mois de service.



Adhérent de la section CATM de Chevinay en 1982, il en sera le porte-drapeau pendant plus de trente ans et, en 2007, le Secrétariat d'État aux anciens combattants lui décernera le diplôme de porte-drapeau.

Actif au sein de la section, il était apprécié pour sa bonne humeur et sa disponibilité. Il ne manquait aucune activité jusqu'à ce que la maladie le contraigne à restreindre ses sorties. Qu'il repose en paix.

A son épouse, Marie-Claire et à ses enfants, nous renouvelons l'expression de nos vives condoléances.



# AUTOUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL

### Les rosiers de Provins – Histoire de Chevinay

La "Rosa Gallica Officinalis", dite "Rose de Provins" ou encore "Rose des apothicaires" est un rosier buisson cultivé en France depuis le 13<sup>e</sup> siècle pour ses propriétés médicinales. Rescapée du passé, cette rose historique, originaire d'Europe centrale et méridionale et d'Asie mineure, fut sans doute apportée en Gaule par la conquête romaine et sous l'impulsion de Thibaud IV de Champagne de retour de croisade. Elle devint l'un des symboles de la ville de Provins dès 1240. Le parfum de ces roses est très agréable, typique de rose ancienne. Autrefois, les rosiers de Provins étaient cultivés à Chevinay et ses fleurs étaient utilisées en parfumerie. On trouve dans le village, notamment chemin des Rosiers de Provins, quelques rosiers revenus à l'état sauvage. Dans un souci de préservation, des rosiers ont été replantés et sont entretenus dans des massifs derrière la mairie.



### Jardin aromatique du Boutan

Gros plan sur le jardin aromatique du Boutan, au pied de la croix (datant de 1802). Ce jardin a été dessiné et réalisé par 3 jeunes de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Chessy-les-Mines en octobre 2019. La mairie de Chevinay a fourni matériaux et tracteurs. Ce jardin est ouvert à tous, pour venir y chercher quelques brins ou feuilles d'aneth, thym, ciboulette, sauge, absinthe, laurier, etc (dans le respect de la protection du site). Voici quelques photos au fil des saisons, printemps et automne, qui montrent que les plantes se plaisent dans cet environnement !



## PERMIS DE CONSTRUIRE 2020

- M. Fouad MEKSI : Réhabilitation d'une maison d'habitation
- GAEC DU COMBET : Extension d'une stabulation
- Société Forestière de St-Bonnet-le-Froid (SARL) : Modification du permis de construire initial de 2016 : modification sur ouvertures, suppression de la terrasse de la maison du garde

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2020

- Mme Jacqueline CHAMBE : Création d'un espace fermé dans un appentis à usage agricole
- M. Cédric CUISINIER : Installation d'une piscine
- M. Aurélien GOURRAT / Groupe Free Energie : Installation de panneaux solaires
- M. Florian MAZALLON et Mme Adeline CORMON : Installation d'une piscine
- Mme Danielle BEAUJOLIN / EDF ENR : Installation d'un système photovoltaïque
- Mme Danielle BEAUJOLIN : Rénovation d'une cabane
- M. Clément LORENTZ : Création d'une clôture et d'un portail
- M. et Mme Roger et Gabrielle MARIGNIER : Installation d'une piscine
- M. Maxime GIFFEY : Installation d'une piscine
- M. Didier NOTERMAN : Démolition d'un préau et modification de la façade interne
- M. Franck GIRARDOT : Rénovation et création de clôtures et création d'un portillon
- M. Grégoire SIMPLOT : Création d'une terrasse, abri de jardin et clôture
- M. Cédric JOLY / EDF ENR : Installation d'un générateur photovoltaïque
- M. et Mme Armand et Nicole ANTOINE : Installation d'un portail
- M. Vincent PESTRE : Modification d'ouvertures et remplacement de châssis
- M. et Mme LOMBARD Patrick / SP Bâtiment : Isolation des murs par l'extérieur



## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette année 2020, spéciale et difficile à bien des égards, a été excellente pour la faune et la flore.

De mars à mai, période de reproduction active des espèces sauvages, les animaux ont été particulièrement tranquilles et ont pu élever leur progéniture dans une quiétude inhabituelle. Cela a permis de voir le cheptel de lièvres, chevreuils et tout particulièrement de sangliers se développer de manière importante. Avec les conséquences que l'on connaît en cette période. Des hardes de 20 à 30 sangliers ont été vues dans les bois du massif ; pas uniquement sur Chevinay mais également sur le territoire des communes alentours, cette espèce pouvant parcourir plusieurs dizaines de kilomètres par nuit. Des dégâts ont été causés aux cultures, il suffisait de regarder les prés de Bagny mi-octobre pour s'en apercevoir. Il faut savoir que les chasseurs financent à 100% les agriculteurs victimes de dommages dans leur culture. C'est pour cette raison que nous avons installé des **barrières électriques** pour empêcher les sangliers à la recherche de nourriture de détruire les champs ou autres cultures. Tout ceci financé par la société de chasse de Chevinay. C'est aussi le but de la chasse de réguler les populations des grands animaux afin que les agriculteurs ne soient pas affectés par leur augmentation. On s'en occupe avec des **plans de chasse** mis en place chaque année avec la fédération des chasseurs du Rhône.



Mais juste avant le confinement, nous avons organisé notre traditionnelle **matinée boudin-sabodet** avec le succès habituel. Plus de 300 parts de boudins et 150 sabodets ont été vendus, certaines personnes venant de plus de 50 kilomètres pour acheter notre production maison. Nous avons eu certes de la chance car le confinement a été appliqué 17 jours plus tard. Cette année ce fut la seule manifestation organisée par la chasse puisque le pot-au-feu du 11 novembre a été annulé. Nous aviserons les Chevinois et habitués sur la tenue de notre matinée boudin en début d'année prochaine. **La saison de chasse 2020-2021 a bien débuté** notamment pour le gros gibier et particulièrement les sangliers. Le petit gibier est également plus abondant pour les raisons évoquées précédemment. Une bonne saison 2020 pour l'ensemble des chasseurs de notre commune.

*La société de chasse et l'ensemble des chasseurs souhaitent une excellente fin d'année 2020, de bonnes fêtes et une meilleure année 2021 en espérant que ce virus nous laissera tranquilles rapidement.*



Ces photos montrent les dégâts occasionnés par les sangliers et l'installation d'une clôture électrique faite par la société de chasse pour protéger le champ du passage des sangliers.



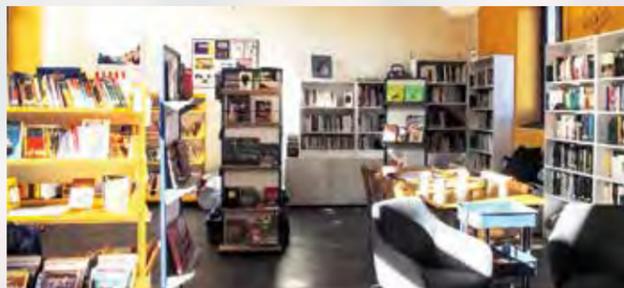
# Bibliothèque

La bibliothèque de Chevinay est gratuite et ouverte à tous. C'est un lieu convivial, dans lequel vous trouverez pêle-mêle : des livres, des animations, des rencontres, des échanges, des projets... à vous de piocher ce qui vous intéresse !

Les portes de la bibliothèque sont ouvertes les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

## L'adhésion devient gratuite

Lors de l'AG, la gratuité de l'adhésion pour tous a été adoptée. Il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion que vous trouverez dans l'encart central de ce bulletin et de le déposer auprès d'un des bénévoles lors d'une permanence ou dans la boîte aux lettres. **Tous les 3 mois, vous trouvez plus de 200 nouveautés grâce au fonds de 220 000 livres de la Médiathèque du Rhône.** Sinon vous pouvez aussi venir papoter, lire, vous connecter au réseau Wifi, pàresser, tricoter, jouer, proposer des idées d'animations culturelles ou conviviales...



En début d'année, avant la crise sanitaire, l'équipe de bénévoles s'est consacrée à finaliser le **nouvel aménagement de la bibliothèque**. Le lieu a été pensé pour pouvoir accueillir les Chevinois avec un coin salon café/thé, et un espace suffisamment grand pour accueillir du public lors des animations.

Cette année particulière nous a amenés à modifier nos projets, que ce soit en lien avec l'épidémie Covid... ou avec la vie des bénévoles... :

Au niveau de l'équipe de bénévoles, **Anne-Marie LARCHIER et Monique GOUBIER ont cessé les ateliers avec l'école** qu'elles proposaient depuis les années 2000. Chaque semaine, avec des classes différentes, elles animaient des séances de lecture et de découverte de la bibliothèque pour tous les enfants de l'école de Chevinay. Nous les remercions pour toutes ces années passées auprès des enfants afin de leur donner envie de pousser la porte de la bibliothèque et d'ouvrir des livres.

Nous allons poursuivre notre **engagement avec l'école** mais sous une forme plus simple. Cela se résumera à la mise à disposition de liste de livres demandés par les maîtresses. Si vous avez envie d'animer des temps de découverte de la lecture auprès des enfants, contactez-nous !

## SACS SURPRISES



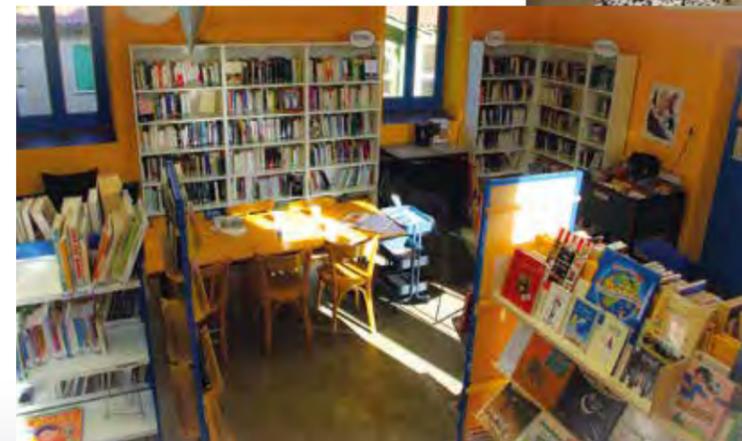
*Sur une idée d'une des bénévoles et l'engagement de l'équipe, les sacs surprises ont rencontré un vif succès, nous avons décidé de proposer cette formule régulièrement avant les vacances scolaires. Le choix de vos lectures ne vous incombe plus, nous préparons un sac sur une thématique, ou en fonction de l'âge, ou encore une sélection mystère... Vous pouvez aussi nous faire part de vos goûts et nous vous concoctons votre sac surprise.*

En lien avec l'épidémie de Covid, nous avons dû déprogrammer l'**Atelier Rencontres Musicales** pour les enfants de la naissance à 7 ans et la soirée **Match d'Impro**. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous proposerons de nouvelles dates. Nous avons dû annuler le **Troc de Graines** de cette année.

Les kilomètres de **tricots** que vous et nous avons réalisés initialement pour la course de caisses à savon, vont mettre de **la couleur sur les arbres de la place du village** en cette fin d'année.

Pour vous accueillir en toute sécurité nous avons mis en place le **protocole** suivant :

Retours des livres empruntés : lors des permanences les livres sont déposés dans le hall, sur le meuble vitrine. En-dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque, les livres sont à déposer dans la "Boîte Retours" dans le hall. Les bénévoles mettent les livres retournés en quarantaine au minimum 72h avant de les



nettoyer et de les remettre en rayons. A l'entrée, du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Toute personne entrant dans la bibliothèque doit se laver les mains. Le port du masque est obligatoire. 7 personnes maximum à l'intérieur de la bibliothèque, bénévoles comprises. A la fin de la permanence, les lieux sont nettoyés par les bénévoles.

Cette année, au vu de l'évolution du virus, et après concertation avec le comité des fêtes, le **14<sup>e</sup> Salon des Écrivains dédié au polar**, initialement prévu le 4 octobre, a été annulé et reporté à l'année prochaine.

## Jeux

Les **après-midi jeux** se déroulent le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois à la bibliothèque à 14h.

Les **soirées jeux** ont lieu un vendredi par mois à la bibliothèque, les dates sont diffusées via notre page Facebook, par mail et sur le Panneau Pocket de la mairie.

## Patrimoine et Histoire

La **commission Patrimoine** de l'association des Amis des Livres et du Patrimoine proposera à toutes les personnes

intéressées par le patrimoine et l'histoire du village une réunion en respectant les gestes barrières début 2021. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez laisser vos coordonnées à la bibliothèque ou par mail ([patrimchev@laposte.net](mailto:patrimchev@laposte.net)).

Le patrimoine de Chevinay, ce sont les vestiges de l'aqueduc de la Brèvenne (escalier hydraulique), de la voie romaine, l'église, l'école, les croix des chemins, les cabanes de vigne, le monument aux morts,

des sépultures anciennes... On s'intéressera aussi à l'histoire, de la construction de l'aqueduc, de la voie romaine, à la construction de l'église et de l'école, l'agriculture, les grands domaines, les guerres mondiales, les familles anciennes, la vie quotidienne à Chevinay à travers les écrits et témoignages. La bibliothèque conserve des classeurs de photos et documents à la disposition de tous (à consulter sur place). Petit rappel : vous pouvez trouver un numéro édité en septembre 2020 de "L'Arbre à Mots spécial Ecole autrefois" à la bibliothèque et à la mairie.

**Depuis septembre, de nouvelles bénévoles avec de nouvelles idées sont arrivées au sein de l'équipe.**



## PMCTECH BIKES

Atelier de réparation Cycles et Vélos électriques

Ouvert du lundi au samedi

75 route de la Croix de Crécy  
69210 CHEVINAY  
contact@pmctech.fr  
07 49 01 68 45

www.pmctech.fr  
Facebook: PMCTECH BIKES

## MFC CONCEPT

CHARPENTE  
COUVERTURE  
OSSATURE BOIS  
POOL HOUSE  
TERRASSE



NEUF OU RÉNOVATION  
2 bis rue des maronniers - 69280 SAINTE-COISSE / 06 46 80 55 72 / contact@mfc-concept-charpente.com



## LES SAPINS VERTS



Le club des Sapins Verts accueille tout public chevinoy le **vendredi après-midi au cercle**. Il reçoit essentiellement des **retraités** mais est ouvert à tous. Son objectif est de passer un moment convivial de partage et tout simplement le plaisir d'être ensemble. A ce jour, une quarantaine d'adhérents sont inscrits et le club reçoit chaque semaine entre 4 à 16 personnes, les après-midis s'égrenant à travers divers jeux comme le Scrabble, le Rami ou le Rummikub et d'autres encore, suivant l'humeur de chacun. L'assemblée générale a lieu en janvier, le coût de l'adhésion est de 15 euros.

Plusieurs activités sont proposées : en début d'année, c'est la **galette des rois**, tradition oblige, puis la **soirée grenouilles** au printemps. Un **voyage annuel** est proposé ainsi que le **concours de belote**. Le dernier voyage a permis d'aller visiter à Chazelles-sur-Lyon une **chapellerie**, d'aller au **restaurant** manger des grenouilles et de finir la journée à **Saint-Galmier** chez un souffleur de verre.

De plus, depuis de nombreuses années, le club organise une **vente exceptionnelle** qui a lieu à la salle des fêtes où peuvent être achetés divers objets comme des climatiseurs, des lits, des fauteuils de relaxation, du matériel de massage ou de gym. Outre le fait que certains Chevinois ont pu s'équiper, l'organisateur offre le repas aux personnes présentes et offre divers lots alimentaires qui seront par la suite redistribués lors du concours de belote.

Voilà une activité bien rodée et bien pensée pour le confort de chacun !

En 2020, comme pour tout le monde, tout a été ralenti et freiné par la Covid ; souhaitons que dans quelques mois, tout cela soit un vieux souvenir. En attendant, les règles de sécurité sont de rigueur.

Présidente : Mme Chantal NESME  
Secrétaire : Mme Simone DUILLON  
Trésorière : Mme Marie-Jo PONCET

## PENSION KOUYEN DIASSO



*La pension Kouyen Diasso France est une association créée en 2014 pour venir financièrement en aide à une association créée au Burkina en 2010. C'est un lieu d'hébergement pour les collégiens à l'origine mais qui a évolué pour accueillir aussi les lycéens. Elle se trouve à Cassou dans la province du Ziro à 60 km de la frontière du Ghana.*

*La priorité de notre aide a été d'instaurer une restauration obligatoire et de la financer pour moitié, l'autre étant à la charge des parents.*

*Depuis 2014, nous avons aidé à améliorer la qualité des repas, poser des panneaux solaires, effectuer un forage, mettre des étagères dans les chambres, fournir des ordinateurs et des jeux de société...*

*Cette rentrée, la pension héberge 43 filles et 50 garçons de la 6<sup>e</sup> à la terminale. La région du Ziro n'a pas été touchée par la Covid-19 et les élèves sont là depuis le 1<sup>er</sup> octobre.*

*Merci à tous de nous permettre d'améliorer la vie à la pension et de pérenniser l'aide aux repas.*

*La présidente, Françoise PESTRE*

Association Pension Kouyen Diasso  
103, croix de la Rochette  
69210 Cheviny



## Classes en 0

C'est en octobre 2019 que les 0 se sont retrouvés et c'est avec plein d'énergie que l'aventure a commencé. Les nouveaux sont motivés et impatients de découvrir cette fête dont on leur parle tant. Elle a été fixée au 31 mai 2020 mais avant quelques manifestations ont eu lieu :

**Le 24 novembre 2019 : la vente de pommes et de cochonnaille** sur la place du village. Malgré la fraîcheur, ce fut un franc succès qui booste toute l'équipe pour continuer.

**Le 18 janvier 2020 : l'incontournable vente des brioches**, avec l'aide des 10 ans, nombreux à nous accompagner pour ce traditionnel porte-à-porte.

**Le 13 mars 2020 : la soirée choucroute**. Énormément d'inscriptions, la salle des fêtes était complète. Mais la Covid s'est invitée elle aussi ce qui nous a obligés à annuler la soirée 48h avant. Par solidarité avec le traiteur, nous avons maintenu la vente de choucroute en barquette. Nous avons contacté les inscrits qui ont joué le jeu et nous ont soutenus en acceptant de venir chercher leur barquette le samedi après-midi. Cheviny fait également partie des communes touchées par le virus, plusieurs habitants ont été malades, heureusement tous sont rétablis.

La fête des classes prévue le 31 mai a été annulée et finalement n'a pas pu avoir lieu en 2020.

Les 0 remercient toutes les personnes qui ont participé aux manifestations et les ont soutenus dans leur impossibilité à organiser cette fête au village.



## CHORALE "A TOUT CHŒUR"

Savez-vous qu'il n'est pas nécessaire de connaître la musique, le solfège pour faire partie d'une chorale ? Il suffit tout simplement d'aimer chanter (en balade, sous la douche, au jardin, etc). Notre chorale A TOUT CHŒUR a besoin de s'étoffer un peu, surtout en ce qui concerne les pupitres masculins basses et ténors. Pour vous convaincre de nous rejoindre, nous vous promettons :

- une **ambiance chaleureuse** (très importante pour oublier les soucis dus au "petit" virus !),
- un **répertoire varié** où chacun pourra réaliser son envie de chanter : chansons françaises, chants du monde, chants sacrés etc,
- des **répétitions dirigées avec compétence et gentillesse** par Alain, à l'origine de la création de notre chorale.

Malgré cette saison perturbée, nous avons repris les séances dès le vendredi 4 septembre, de 20h à 22h dans la salle des fêtes en respectant toutes les règles sanitaires préconisées.

Nous gardons optimisme et dynamisme et espérons réaliser, pour cette nouvelle saison des concerts (par exemple en collaboration avec d'autres associations du village ou de l'extérieur). La participation des enfants de l'école de Cheviny à notre

concert de décembre 2019 a été une belle expérience et nous espérons la reconduire en collaboration avec l'équipe enseignante.

Nous n'oublions pas de vous proposer un choix de fleurs pour colorer vos jardins ou balcons lors de notre **vente de végétaux, le 8 mai 2021**.

Nous terminerons en adressant un grand merci et notre affection à Marie-Jo PONCET qui vient de quitter la présidence d'A TOUT CHŒUR après de longues années de dévouement à la chorale.

C'est Martine CHATELARD qui a été élue au poste de présidente lors de la dernière assemblée générale.

Alors n'attendez plus pour venir chanter avec A TOUT CHŒUR. Venez vite nous rejoindre !

**Vous pouvez obtenir toutes précisions auprès de :**

- Marie-Jo : 04 74 70 46 90
- Martine : 04 74 70 49 85



# LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY

C'est l'association de parents d'élèves de l'école publique du village.

Voici quelques informations utiles sur l'association et son fonctionnement :

- **Son but est d'organiser et de financer les événements pédagogiques, culturels et sportifs** proposés au cours de chaque année scolaire aux élèves de l'école.

- **Ces financements** - tout ou partie - **sont possibles grâce aux recettes réalisées durant les événements traditionnels** comme le vide-grenier par exemple et grâce à des ventes ponctuelles (pizzas, produits locaux ou à l'effigie de l'association...).

- **Les P'tits Loups sont également en charge de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire.** Depuis plusieurs années, les repas faits maison servis aux enfants sont préparés par une structure locale avec des produits locaux et de saison. Une fierté et une réussite pour l'association !

Un autre point auquel les membres du bureau tiennent particulièrement est de proposer une action de solidarité. Un bon moyen de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre d'exprimer des valeurs comme le respect de la différence, le partage, la solidarité...

**Premier événement par ordre chronologique et non des moindres : le vide-grenier annuel.** Un grand merci d'ailleurs aux Chevinois et Chevinoises qui nous ont, chaque année, témoigné leur précieux soutien ! Il a lieu habituellement le premier dimanche d'octobre et nous espérons tous le retrouver l'année prochaine. **C'est LA ressource principale de recettes pour l'association.** Un vide-grenier réussi est l'assurance de pouvoir offrir de belles activités aux enfants !

Notre **assemblée générale** n'a pas encore eu lieu et vous serez informés lors de sa tenue à laquelle vous êtes conviés. En 2020, nous avons organisé notre **première soirée des talents**, ouverte aux enfants de l'école afin qu'ils nous proposent des numéros de leur choix en danse, chant ou toute autre activité. Ce fut un succès et un moment de bonheur partagé pour cet unique événement de 2020.

Nous avons hâte de vous faire découvrir les nombreux projets à venir ! **Prochain rendez-vous pour les enfants : la journée de Noël, le vendredi 18 décembre si les conditions le permettent.**

Puis, au cours de l'année 2021, nous fêterons :

- la **soirée des talents** : fin janvier
- Le **carnaval** : au mois de mars
- la **kermesse / fête de l'école** : fin juin
- le **vide-grenier** : le dimanche 3 octobre

Des **ventes de pizzas** auront lieu le vendredi avant les vacances scolaires.

Des bons de commandes seront disponibles en mairie ou transmis par mail sur demande auprès de : [ptitsloupschevinay@gmail.com](mailto:ptitsloupschevinay@gmail.com)

Ces dates peuvent encore évoluer en raison des conditions actuelles.

*Nous terminerons en vous adressant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, amitié, sérénité.*

Le Bureau



## Rétrospective de l'année passée

### CHEV'IN SPORT

**Plus motivés que jamais !**

Après un début d'année sur les starting blocks avec 86 inscriptions, un atelier de Noël à succès et quelques stages de danses réussis, le virage Covid est arrivé... Mais Chev'in Sport n'avait pas dit son dernier mot et a assumé sa réputation avec un bon rebond. Il n'était pas question de se mettre au chômage en laissant les adhérents sans activité et sans contact. Nous avons vu fleurir de belles surprises et de la motivation de la part des professeurs. Chacun s'est adapté selon ses compétences et le matériel à sa disposition.

En résumé, un beau melting pot :

- Pour la **GYM ADULTES** : des cours en visio (en moyenne 18 personnes !), des randonnées d'1h. quand le temps le permettait avec 10 personnes maximum, des cours en extérieur.
- Pour la **GYM ENFANTS** : des vidéos sur Youtube, des cours en visio et la distribution devant chaque foyer de packs multi-activités qui ont ravi les enfants.
- Pour la **DANSE** : des vidéos Youtube avec les chorés suivies de cours en visio. Lors du déconfinement, Céline a ouvert les portes de son jardin pour des cours en terrasse. Et bouquet final : cours de danse adultes/ados offerts en extérieur.



• Pour le **YOGA** : vidéos Youtube, séances en visio.

• **Randonnée de fin d'année avec pique-nique et retour à la frontale !**

A la reprise réelle des cours, les professeurs ont bien senti le plaisir de se retrouver ! Le sport, c'est bien pour se dépenser mais aussi pour créer du lien. La Covid n'a pas non plus réussi à terrasser la vente du célèbre pack apéro qui a bien eu lieu en fin d'année et a dépassé tous les espoirs de l'équipe. Merci à tous les "consommacteurs".

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le 8 octobre 2020 à 20h à la mairie de Chevinay. Quelques mouvements au sein de l'équipe cette année : bienvenue à Margaux MONSMA au poste de secrétaire et à Marie CUISINIER au poste de présidente. Si vous ressentez l'envie irrésistible de rejoindre cette équipe dynamique, pleine d'énergie et d'idées, foncez ! Ce peut être sur un poste défini mais pour ceux qui n'oseraient pas s'engager, il est possible de donner un coup de main sur des événements ponctuels. Bonne humeur garantie !

#### A VOS AGENDAS 2020-2021 !

Les ateliers créatifs n'étaient pas envisagés par l'équipe en raison des contraintes sanitaires (manipulation de matériel, goûter partagé...). Les stages étaient, eux, toujours de mise avec des nouveautés : le stage de VTT a déjà eu lieu (ouf !) pendant les vacances de la Toussaint, les claquettes enfants, secourisme, foot... Nous attendons les prochaines directives de l'État pour leur planification, l'organisation étant quelque peu énergivore... **LA VENTE DE PACK** s'adapte aux saisons pour garder le moral ! En projet cet hiver : une vente de pack raclette. En projet aux beaux jours : une vente de pack apéro pour fêter la fin de la Covid. Et oui, il faut y croire !



## La Gaule Chevinoise

La saison 2020 a été durement éprouvée par la pandémie. La fête de l'Étang n'a pu avoir lieu, la sécheresse a fait baisser le niveau de l'eau qui ne s'est pas renouvelée. Les brochets n'ont pas supporté. Mais les pêcheurs ne sont pas découragés et préparent le futur. **L'assemblée générale** de l'association se tiendra le **14 février 2021** pour présenter les projets. Les badges de pêche seront distribués ensuite. Ils devront être portés de façon visible avant de pêcher. Le ré-empoissonnement de l'étang a été programmé avec un volume plus important. L'ouverture de la pêche se fera en mars, le 16 ou le 23. La **fête de l'Étang** est fixée au **16 mai 2021**, la fermeture, comme chaque année, le dernier week-end de novembre. Les jours de fermeture et les horaires seront affichés à l'entrée de l'étang.



### Rénovation immobilière de l'habitat

Extension - Travaux tous corps d'état - Décoration - Offres produits  
Rénovation énergétique - Relooking de l'habitat - Financement

[www.activ-travaux.com](http://www.activ-travaux.com)



# LE COMITÉ DES FÊTES

Tout est dans l'ambiance !



L'équipe du Comité des Fêtes s'adapte aux contraintes actuelles et répond présente lors des jours que l'on a toujours connus festifs au sein du village comme **Halloween**. Elle a proposé cette année un concours photos de pâtisserie, maquillage, décorations. Son appel à décoration a plus que jamais été entendu par les Chevinois. En effet, grâce à l'imagination et aux créations de chacun, c'est une vraie ambiance d'Halloween qui flottait dans le village comme sur la place du village. Si le jury a souhaité récompenser tous les participants, il a cependant distribué des men-

tions spéciales pour l'originalité qui revient à Cédric et Timéo GUILLEMINOT pour leur araignée géante ainsi qu'à Nicolas DE COQUEREL pour son animation. Pour la performance de maquillage, la mention va à la famille RICARD-VIOUX : plus de 2h de grimage ! Pour la thématique, le jury a également salué Chloé BESSON et la famille CORMON qui ont réalisé de véritables ambiances d'Halloween chez eux : décors, pâtisserie, costume ! Merci à tous les participants et à l'investissement des familles de la Ceriseraie qui ont permis de donner un air de fête au village malgré tout. Fort de cet engouement, le Comité des Fêtes propose dès à présent à toutes les familles de décorer leurs maisons et



jardins aux couleurs de Noël. Ne rangez pas vos ciseaux, cartons, sortez lumières, neige, cerfs, luges, ours, lutins : tout est permis pour rendre notre village féérique !



Pensez aux futures promenades dans le village, à cet émerveillement qui sera ainsi possible au fil de nos rues. Le lien est plus que jamais primordial, c'est pourquoi le Comité des Fêtes propose aux associations l'organisation d'événements conjoints. Cette alliance a fait ses preuves avec le Salon des Écrivains organisé avec la bibliothèque le même week-end que celui du vide-greniers des P'tits Loups. Aujourd'hui, l'équipe du Comité souhaite développer de nouvelles synergies en proposant des événements culturels, sportifs, écologiques en co-organisation. Pour ce faire, l'équipe invite toutes les bonnes volontés et tous les représentants d'association à son **assemblée générale** qui aura lieu le mardi **12 janvier 2021** à 20h à la salle des fêtes afin de discuter des événements qu'ils souhaiteraient inscrire au calendrier. Malgré un sommeil festif dû à la Covid, plusieurs événements incontournables sont déjà inscrits au calendrier de 2021 comme notre traditionnel **loto** (dimanche 7 février), la **chasse aux œufs** (dimanche 4 avril) et la **course de caisses à savon** (samedi 5 juin). Nous avons déjà répondu aux questions de plusieurs équipes de folkloriques qui ont débuté avec enthousiasme leur construction de bolide ! Nous espérons qu'ils seront nombreux à rejoindre la course aux côtés des pilotes du Comité des Monts du Lyonnais. Alors retenez la date : mardi 12 janvier à 20h. Venez nombreux car c'est ensemble que l'on créera les événements de demain.

Contact : [comitesdesfeteschevinay@gmail.com](mailto:comitesdesfeteschevinay@gmail.com)  
Tél. 06 95 14 39 95  
Retrouvez-nous sur Facebook  
Comité des Fêtes de Chevinay

06 72 31 06 76  
**TRICAUD Eric**  
Artisan Maçon  
Neuf et rénovation  
Aménagements extérieur et intérieur  
[www.erictricaudmacon.fr](http://www.erictricaudmacon.fr)  
69210 CHEVINAY

**DRIVE**  
FRUITS & LEGUMES  
**PESTRE**

# LA COMPAGNIE FARTFEULU

La compagnie Fartfeulu est basée dans les jolis bois de Chantemerle depuis sa création en 2011. Depuis plusieurs années, Eric et Judith CHARRIÈRE évoluaient dans différentes compagnies en tant qu'artistes de la rue, se professionnalisant chaque année un peu plus.

Composée de comédiens **échassiers**, d'**acrobates** et de **jongleurs**, cette compagnie de théâtre de rue a pour objectif de créer l'émotion et la surprise en partageant son univers un brin... "fartfeulu". Ce mélange des arts et des musiques (classique, rock, électro) et l'utilisation des compétences de tous les artistes (couturiers, maquilleurs, soudeurs, techniciens son et lumières, metteurs en scène) aboutissent à des créations vraiment originales avec des visuels de qualité...

Inspirés de Tim BURTON, leurs personnages vous projettent dans un monde plein de couleurs.



Car derrière ces maquillages se cachent des clowns au cœur tendre !

La crise sanitaire aura eu raison de leur agenda 2020, mais pas de leur passion... La ville de Saint-Priest leur a donné carte blanche pour la réalisation d'un spectacle à regarder depuis les balcons.

Deux jours de spectacles, 5 quartiers, 15 km et beaucoup de succès !

**Compagnie Fartfeulu**  
**Spectacles de feu et échassiers**  
[www.ciefartfeulu.com](http://www.ciefartfeulu.com)  
06 12 71 13 09



# LA MJC DE ST-PIERRE-LA-PALUD

34 ENFANTS  
19 ADULTES



Voilà un partenaire avec lequel la mairie collabore depuis de nombreuses années. Les relations sont étroites d'autant que 34 enfants de notre village participent aux activités diverses de celle-ci et 19 adultes bénéficient eux aussi de diverses activités. Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) est largement fréquenté, considéré comme faisant partie du périscolaire. Il est pendant cette période toujours ouvert. L'équipe de la MJC est connue pour son dynamisme que chacun s'accorde à reconnaître. La directrice Géraldine DARBON ne se ménage pas et a une idée à la seconde. Comme pour nous tous, les difficultés liées à la Covid sont là, ainsi l'assemblée générale du mois d'avril est reportée puis reportée...

Le CLSH continue et les activités des vacances de Noël sont en attente. Qu'à cela ne tienne, la MJC maintient la vente des sapins et d'autres projets vont se finaliser !





# ADMR



### Nos valeurs :

- **UNIVERSALITÉ** : Être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, malades ou en pleine santé.
- **PROXIMITÉ** : Bien répondre au besoin de nos clients requiert la plus grande proximité
- **RESPECT DE LA PERSONNE** : Respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie.
- **RÉCIPROCITÉ** : Donner, recevoir, rendre : le lien social au centre de l'engagement.
- **SOLIDARITÉ** : Mobiliser l'entraide et susciter l'intelligence collective.

### Nos missions :

- Ménage, repassage, entretien de la maison
- Courses, accompagnements divers
- Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie
- Garde d'enfants
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- Préparation et prise de repas
- Portage de repas
- Téléassistance

### L'ADMR, c'est aussi des emplois :

- Locaux : dans les 5 communes environnantes
- Flexibles : du temps partiel au temps plein
- De lien social et d'accompagnement
- Autonomes tout en étant un travail d'équipe

- Du matériel professionnel mis à disposition (téléphone professionnel, blouse, gants, masques, sacoche...)
- Avec des avantages : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, salaire indexé, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule.
- La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes.
- Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées (avec possibilité d'accompagnement au DEAES : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social).

**Chevinay 2019 :**  
12 personnes aidées, 1 291 heures réalisées,  
821 repas apportés

**L'ADMR RECRUTE. RENSEIGNEZ-VOUS. REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !**

**ADMR LA BRÉVENNE**  
82 Route du Fiatet – 69210 SAIN BEL  
Contact : 04 74 72 50 81  
admr.labrevenne@fed69.admr.org - www.admr-rhone.fr

# APHRA

ASSOCIATION  
DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DE LA RÉGION ARBRESLOISE



Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes les démarches pour la reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention, et mettent à notre disposition une salle pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (111 en 2019) et la vente de cerises au profit de l'APHRA par H. DUPERRET.

### S'entraider, informer, participer

Concours de belote D. VIGOUREUX et C. BONIFASSI chargés de l'organisation. Le 29 février 2020 a eu lieu le concours de belote à Sourcieux-les-Mines avec 44 doublettes (l'an dernier 56). Ce concours de belote nous permet de récolter des fonds mais aussi de nous retrouver et de passer ensemble une bonne journée. C'est l'occasion de remercier E. VIGOUREUX pour ses bonnes gaufres.

A ce jour, nous ne pouvons pas prévoir une date pour le concours de belote, pour nos réunions, notre sortie en 2021 en raison de toutes les directives sanitaires. Nous avons tous besoin d'une vie sociale et plus particulièrement les personnes porteuses de handicap et leurs familles, de se rencontrer, de se parler.



Le confinement a été difficile pour les personnes en foyer de vie qui sont restées aux foyers ou rentrées dans leurs familles. Nous avons aidé les personnes handicapées éloignées des moyens de transports, démarches administratives urgentes, pris contact par courrier ou mail, téléphone.

Nous restons à votre écoute : [www.aphra.fr](http://www.aphra.fr)

La Présidente, Simone VENET

# LE POINT INFORMATION JEUNESSE DU PAYS DE L'ARBRESLE



C'est un lieu-ressource pour informer les jeunes et leurs parents sur toutes les questions liées à la jeunesse.

La volonté de la CCPA sur cette fin d'année 2020 est de déployer le PIJ sur l'ensemble des 17 communes afin d'être au plus proche du public. Dans cet objectif, nous souhaiterions pouvoir présenter le PIJ et ses services aux jeunes de votre commune. Nous pouvons intervenir en matinée comme sur les après-midis et vous proposons un temps d'échange d'une heure avec les jeunes. Ce temps d'échange sera l'occasion de présenter le PIJ et ses services. Nous pouvons aussi faire un focus particulier sur les CV/lettres de motivation/recherche de stages, puisque c'est l'actualité du moment.

Structure labellisée par l'État, le PIJ propose un accueil gratuit et anonyme tous les jours du lundi au vendredi et offre une

première réponse aux questions et besoins des jeunes, avec des informations neutres, pratiques et actualisées sur les thèmes suivants : trouver un job, un stage ou un emploi, s'orienter, découvrir des métiers et des formations, la santé, le logement, la vie quotidienne, la vie associative et citoyenne, près de chez toi : sortir et se divertir, l'international.

**PIJ : Place Pierre-Marie Durand - 69210 L'ARBRESLE**  
Tél. 04 74 72 02 19 - [pj@paysdelarbresle.fr](mailto:pj@paysdelarbresle.fr)  
Lundi au vendredi de 14h à 17h  
Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Retrouvez dès maintenant toutes les actualités du PIJ sur les réseaux sociaux.



# GRAIN DE SEL

Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans ? Rencontrer d'autres enfants, d'autres parents ? Jouer, se détendre, rompre l'isolement, créer du lien ?

Venez à Grain de Sel, lieu d'accueil enfants parents le mercredi et le jeudi de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

6 impasse Charassin (1<sup>er</sup> étage avec ascenseur) à L'Arbresle (près de la crèche Pause Tendresse et au-dessus du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s). Entrée libre / 1 € par famille.

Permettre à l'enfant d'expérimenter la relation aux autres et de découvrir le monde en sécurité et en confiance en présence de ses parents.

Lieu de rencontre et de parole pour les parents qui peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements, prendre un temps de pause.

Avec des accueillants formés à l'écoute, attentifs à la relation parent-enfant, garants des règles du vivre ensemble, Grain de Sel veille à la manière dont chaque jeune enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde... la socialisation !

Lieu agréé par la CAF inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle soutenu financièrement par la CCPA et le Conseil départemental.

[www.mairie-larbresle.fr](http://www.mairie-larbresle.fr) (associations et petite enfance)

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (site géré par la CAF) lieu d'accueil enfants parents





Ecole de Chevinay - Année 2020/2021 - Classe de CM1/CM2



Classe de Chevinay - Année 2020/2021 - Classe de Maternelle



Ecole de Chevinay - Année 2020/2021 - Classe de GP/CE1/CE2

**PHOTO 1920 : École privée de filles de Chevinay**

Créée sous l'impulsion de l'abbé André GENTE, l'école ouvre en 1914, après le décès de l'abbé. Elle a fonctionné jusqu'en 1957.

Extrait d'un article nécrologique d'André GENTE :

« Il voulait une école chrétienne, et ce fut son œuvre capitale à Chevinay. Tous ceux qui ont créé des écoles libres savent ce qu'il en coûte de soucis et de démarches, même dans les milieux les plus favorables, pour réunir les ressources, pour construire et aménager une maison. Que M. GENTE ait réussi, dans une modeste paroisse, à susciter assez de générosités et de dévouements pour réaliser cette œuvre difficile, voilà qui prouve, plus que tout le reste, combien il s'était attiré la confiance et l'affection de tous. La maison est construite, mais le

courageux curé n'est pas au bout de ses peines. Voilà que l'administration académique prétexte d'une eau insalubre pour refuser l'autorisation d'ouverture. Il faut creuser un puits : tant par hâte d'en finir, que par économie d'argent sans doute, M. GENTE comme il l'avait fait souvent dans la construction de l'école, ne dédaigne pas de prendre en mains l'outil, et d'apporter aux ouvriers le concours de son bras vigoureux. Mais parmi tant de préoccupations et de labeur physique, il contracta une pleurésie et qu'il ne se hâta pas de soigner, qui se prolongea et qui devint une pleurésie purulente. On lui conseilla une intervention chirurgicale ou tout au moins des soins médicaux plus éclairés. Il se fait conduire à l'hôpital Saint-Joseph. C'était trop tard. La mort survint quelques heures après son arrivée. »





## Passeport

### Carte Nationale d'Identité (CNI)

**ATTENTION** : l'établissement des passeports et CNI se fait uniquement sur rendez-vous en Mairie de L'Arbresle : 04 74 71 00 00

Il est possible d'effectuer gratuitement une pré-demande de passeport ou CNI en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr).

Ce télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste plus ensuite qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

Les administrés, quel que soit leur lieu de domicile, peuvent se rendre dans n'importe quelle commune équipée d'une station (L'Arbresle, Brussieu, St-Laurent-de-Chamousset, Vaugneray...). Retrait de la pièce sur le lieu de la demande.

### Extrait d'acte de naissance

*A la mairie du lieu de naissance*

Indiquer sur la demande : le nom de naissance, les prénoms, la date de naissance et la filiation (noms de naissance, prénoms et dates de naissance des parents)

Gratuit

### Extrait d'acte de mariage

*A la mairie du lieu du mariage*

Indiquer sur la demande : les noms, prénoms des époux et la date du mariage.

Gratuit

### Extrait d'acte de décès

*A la mairie du lieu du décès*

Indiquer sur la demande : le nom, les prénoms et la date du décès et la date de naissance du défunt.

Gratuit

**Pour toutes demandes d'extrait d'acte d'État-Civil** : joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

Pour les demandes émises par mail les retours se feront par mail.

## PACS

Les futurs partenaires doivent s'adresser au secrétariat de Mairie ou à un Notaire.

## Duplicata du livret de famille

*A la mairie du domicile qui transmettra la demande à la mairie du lieu du mariage*

Pour obtenir un duplicata, vous devez fournir les documents suivants :

- justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret,
- justificatif de domicile
- et les informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom, prénoms, date, lieu de naissance, etc).

Gratuit

## Certificat d'hérédité

*Chez le notaire*

Justifier de votre identité et présenter le livret de famille du défunt.

## Pour les actes établis à l'étranger

S'adresser au Ministère des Affaires Étrangères :

Service Central de l'État Civil

11, rue de la Maison Blanche

44941 NANTES CEDEX 09

## Certificat de nationalité française

S'adresser :

Greffe du Tribunal d'Instance

69, rue Servient - 69003 LYON

Présenter le livret de famille des parents ou une copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur (de moins de 3 mois).

Gratuit

## Extrait du casier judiciaire

S'adresser :

Casier Judiciaire National

107 rue du Landreau

44317 NANTES CEDEX 3

Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

Gratuit

La demande peut se faire en ligne sur : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Inscription sur les listes électorales

*A la mairie du domicile*

Apporter une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant été recensés sur la commune (recensement citoyen à 16 ans) sont inscrits d'office sur les listes électorales, les nouveaux arrivants doivent effectuer la démarche.

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Vous pouvez également utiliser le télé-service ([service-public.fr](http://service-public.fr)).

## Recensement citoyen ou militaire

*A la mairie du domicile*

Apporter une carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les garçons et les filles de nationalité française ont l'obligation de se faire recenser, dès leur 16<sup>e</sup> anniversaire, à la mairie de leur domicile. Il leur sera délivré une attestation de recensement.

## Demande de carte grise

Si vous achetez une voiture en France ou à l'étranger, vous avez 1 mois pour la faire immatriculer et obtenir ainsi une carte grise (certificat d'immatriculation). En cas de contrôle routier, l'absence de présentation de la carte grise peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Vous risquez aussi l'immobilisation immédiate du véhicule. La démarche ne s'effectue plus en préfecture mais auprès de l'ANTS, par voie dématérialisée. Information sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

## Légalisation de signature

*A la mairie du domicile devant l'officier d'état civil*

Apposer la signature en mairie, et présenter une carte nationale d'identité.

Gratuit

## Permis de chasse

Pour que votre permis de chasser soit valable, vous devez le valider pour l'année en cours (du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021). Vous pouvez le faire pour l'année entière ou pour une période plus courte. Pour obtenir cette validation, vous devez être titulaire du permis de chasse et d'une assurance. Vous devez aussi être membre de la fédération du département où vous chassez, avoir payé une redevance cynégétique et un droit de timbre.





## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### MAIRIE

42, route de St-Pierre  
69210 CHEVINAY  
Tél : 04 74 70 42 63  
Fax : 04 74 70 37 02  
Email : contact@mairie-chevinay.fr  
www.mairie-chevinay.fr

La mairie est ouverte au public :

	Matin	Après-midi
Mardi	9h-12h30	13h30-16h30
Judi	9h-12h30	13h30-16h30
Vendredi		13h30-18h

### Garderie périscolaire

Une garderie accueille les enfants de l'école, le matin de 7h30 à 8h20 à la bibliothèque et de 16h30 à 18h dans les locaux de l'école.

Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire en mairie en indiquant les jours où les enfants doivent être gardés.

En attendant l'ouverture de l'école, les enfants peuvent participer à des activités d'éveil.

### Restaurant scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

### Déchèteries Courzieu et Fleurieux-sur-L'Arbresle

Les dépôts faits à partir de voitures particulières sont gratuits pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Vous devez présenter à chaque passage la carte remise à chaque foyer, laquelle justifie de votre appartenance à la CCPA.

Accès payant pour l'ensemble des professionnels.

### Collecte des déchets

Attention : ramassage possible dès 6h du matin !

**Lundi** : Bacs à couvercle jaune destinés aux journaux, revues, emballages, cartons et bouteilles plastiques.

Ramassage toutes les 2 semaines (calendrier joint au présent bulletin).

**Vendredi** : Bacs à ordures ménagères.

Ramassage toutes les semaines. Pour les bouteilles en verre, un container est en place sur le parking du cimetière.

(Guide du tri joint au présent bulletin)

Renseignement 04 74 01 68 90 ou dechets@paysdelarbresle.fr



Un **défiibrillateur** est à votre disposition 24h sur 24 dans le hall de la bibliothèque.

### Divers

Si vous souhaitez être destinataire par voie électronique du **compte rendu élaboré à l'issue de chaque conseil municipal**, ou d'autres informations concernant la commune vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie ou à l'adresse mail de la mairie.

### Services

• SUEZ Eau France – Brignais

09 77 40 11 32

• ENEDIS

Sécurité et Dépannage électricité :

09 72 67 50 69

• GRDF Sécurité et dépannage gaz :

0800 47 33 33 (n° vert)

### Administrations

• SERVICE DES IMPÔTS

Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Tarare :

22, rue Etienne Dolet 69170 TARARE

Tél : 04 74 05 49 70

• PRÉFECTURE DU RHÔNE

Hôtel du Département

106, rue Pierre Corneille

69003 LYON

Tél : 04 72 61 60 60

• SOUS-PRÉFECTURE

DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

36, rue de la République

69004 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Tél : 04 72 61 61 61

• GENDARMERIE DE L'ARBRESLE

490, avenue André Lassagne

69210 L'ARBRESLE

Tél : 04 74 01 22 22

• ORDRE DES AVOCATS

42, rue de Bonnel 69003 LYON

Tél : 04 72 60 60 00

### Santé

• PHARMACIE DE GARDE

Appelez le 0825 74 20 30 (0,15 €

la minute) ou consultez leur site

internet : <http://www.servigardes.fr>

• HÔPITAUX ET CLINIQUES

Hôpital

206, chemin de Ravatel

69210 L'ARBRESLE

Tél : 04 74 01 68 68

Hospices Civils de Lyon

Numéro unique : 0825 0825 69

Clinique de la Sauvegarde

Avenue Ben Gourion 69009 LYON

Tél : 04 72 17 26 26

Clinique du Val d'Ouest

39, chemin de la Vernique 69130 ÉCULLY

Tél : 04 72 19 32 00

• CPAM

Tél : 36 46



## AGENDA DES MANIFESTATIONS 2021

### Janvier

**Mardi 12**

COMITÉ DES FÊTES : Assemblée Générale, salle de la Mairie, 20h

### Février

**Vendredi 5**

LES P'TITS LOUPS : Vente de pizzas

**Dimanche 7**

COMITE DES FÊTES : Loto, salle des fêtes, 14h

**Dimanche 14**

LA GAULE CHEVINOISE : Assemblée Générale, salle de la Passerelle, 10h

### Avril

**Dimanche 4**

COMITÉ DES FÊTES : Chasse aux œufs

**Vendredi 9**

LES P'TITS LOUPS : Vente de pizzas

### Mai

**Samedi 8**

ANCIENS COMBATTANTS : Cérémonie au Monument aux Morts

**Samedi 8**

A TOUT CHŒUR : Vente de fleurs

**Dimanche 16**

LA GAULE CHEVINOISE : Fête de l'Étang

### Juin

**Samedi 5**

COMITÉ DES FÊTES : Course de caisses à savon

**Samedi 12**

A TOUT CHŒUR : Soirée repas concert, salle des fêtes

### Octobre

**Samedi 30**

LES P'TITS LOUPS : Vide-greniers et Salon des écrivains

**Dimanche 31**

COMITÉ DES FÊTES : Halloween

### Novembre

**Jeudi 11**

LA CHASSE : Pot-au-feu

**Jeudi 11**

ANCIENS COMBATTANTS : Cérémonie au Monument aux Morts

**Vendredi 26 et samedi 27**

Représentations de Théâtre des Dégonneurs, bibliothèque

*Ces dates sont à titre indicatif, l'agenda peut être modifié au cours de l'année selon l'évolution des mesures sanitaires.*

## BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous

Madame

Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Ville : .....

E-mail : .....

Numéro de téléphone : .....



FICHE  
D'INSCRIPTION  
2020/2021

# CONTACTS ASSOCIATIONS

	Président(e)	Contact
Bibliothèque Les Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts	Mme Sandrine THOMAS	06 76 00 66 45 bibliochevinay@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	M. Christian CUISINIER	04 74 70 81 04 christiancuisinier@wanadoo.fr
A Tout Chœur Chevinois	Mme Martine CHATELARD	04 74 70 49 85 martine.chatelard@cegetel.net
Les P'tits Loups de Chevinay	M. Yoan LEVITE	07 86 43 78 61 ptitsloupschevinay@gmail.com yoan.levite@wanadoo.fr
Chev'in Sport	Mme Marie CUISINIER	06 12 90 11 19 chevinsport69@gmail.com mariematias@hotmail.com
Comité des Fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95 comitedesfeteschevinay@gmail.com
Club des Sapins Verts	Mme Chantal NESME	04 74 70 44 60 06 73 91 44 58
Société de Chasse de Chevinay	M. Franck LEON	06 85 93 27 51
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90 roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59 yves.duillon@orange.fr
ADMR	Mme Pascale LAINE	04 74 72 50 81 admr.labrenne@fede69.admr.org
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr
Les classes en 0	M. Louis PASCUAL	06 08 60 69 94 lopascual@orange.fr

Certaines associations auront leur assemblée générale en début d'année. Des changements de présidence seront possibles.  
Les nouveaux contacts seront disponibles sur le site de la mairie.

A découper suivant les pointillés

## BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

• J'autorise mes enfants : Nom, prénom, date de naissance, classe

1..... 3.....

2..... 4.....

à s'inscrire et à fréquenter la bibliothèque et sous ma responsabilité quant au choix des documents, à la restitution des emprunts et à leur remplacement si rendus détériorés.

• J'autorise la bibliothèque de Chevinay à m'envoyer des e-mails informatifs (animations, réservations, rappel des prêts) et à me transmettre les activités des autres associations de la commune.\*

**Date et signature :**

\*Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit individuel d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en envoyant un e-mail à : bibliochevinay@yahoo.fr